



Lamotte-Beuvron

AVIS D'INFORMATION

Décision administrative

RELATIVE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

COMMUNAL

Article L 2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques

Date : 04 juillet 2019	
------------------------	--

Il est porté à la connaissance du public que par arrêté municipal n° 2018-111 du 30 mai 2018, il a été attribué une autorisation d'occupation temporaire du domaine public aux conditions suivantes :

DEMANDEUR	M. CERDAN « Aux délices des Pirates »
ADRESSE	Les Fontaines 41600 VOUZON
DATE DE LA DEMANDE	15 janvier 2019
ACTIVITE	Restauration ambulante
LIEU D'OCCUPATION	Rue du Souvenir Français
PERIODE	Du 4 au 29 juillet 2019
REDEVANCE	1 680 €